

Conseil municipal – 29 mars 2018

Mes chers collègues,

Avant d'aborder les questions budgétaires qui constituent le point principal de notre séance d'aujourd'hui, je souhaite m'adresser aux trois élus de l'opposition qui ont tenu un point presse samedi 17 mars, bizarrement juste après le conseil municipal du 15 : Eric Dejean, Patrice Faubet et Patrick Gaillard.

Lors de notre réunion du 15 mars, pour ceux d'entre vous présents, vous n'avez pas jugé bon d'intervenir en conseil municipal au cours de cette séance qui est pourtant la plus importante de l'année dans toutes les communes tenues d'organiser un débat d'orientations budgétaires. Cette séance a duré moins de 10 minutes ce qui constitue un record dont on se serait bien passé tellement il fait fi du respect que chacun de nous doit à l'assemblée municipale dans laquelle nous sommes ici tous élus.

Je reconnais bien évidemment à l'opposition le droit de s'exprimer par les moyens qu'elle souhaite, où elle le souhaite. C'est un droit élémentaire.

Mais là, vous avez fait le choix de la facilité en convoquant la presse deux jours après un conseil municipal muet, pour un point au cours duquel vous avez été forcément beaucoup plus loquaces. Choix de la facilité car cela ne demande décidément pas beaucoup de courage de critiquer une municipalité lorsque les principaux intéressés, à savoir les élus de la majorité municipale, ne sont bien évidemment pas là pour pouvoir répondre. Facilité car cela vous permet de distiller tout et parfois n'importe quoi en vous disant qu'il en restera bien toujours quelque chose de nuisible. Méthode pas très franche du collier.

Je souhaite donc revenir sur l'intégralité des propos publiés dans l'article du « Républicain » du 22 mars. Car si vous aviez posé vos questions ou fait

vos remarques en séance, vous auriez eu une réponse précise sur chaque sujet.

Je cite donc vos propos :

-« Il y a eu une pression énorme de la majorité sur l'opposition pour la réduire au silence. »

-« Il y avait une volonté claire d'évincer le groupe d'élus de l'opposition. »

-« On nous dit que l'on maîtrise les dépenses de personnel, mais en dix ans je vois que l'on a embauché dix personnes. »

-« Sur 8 millions d'euros, près de la moitié est consacrée à la masse salariale. »

-« Les services rendus sont loin du compte. »

-« L'investissement baisse au détriment du fonctionnement. »

-« En continuant à ne rien faire, on laisse ce côté sale et on laisse gangrérer la ville. »

-« On ne sent plus en sécurité dans notre cité. »

Voilà bien des sujets qui auraient mérité d'être débattus en séance du conseil municipal plutôt qu'au comptoir d'un bistrot.

Je vais les reprendre un à un :

Concernant la pression pour réduire l'opposition au silence et évincer le groupe de l'opposition : je vous demanderais dans votre réponse d'illustrer avec des exemples précis ce propos. Quelles formes ont pris cette pression ? Evincer de quoi ?

En tant qu'élus de l'opposition, vous êtes membres plus ou moins assidus de toutes les commissions municipales. Vous êtes membres de la Commission d'Appel d'Offres et à ce titre avez accès à tous les marchés publics. Vous avez accès à tous les documents dont vous faites la demande. Concernant le contrôle périodique de la Chambre Régionale des Comptes je vous ai proposé en commission des finances de vous faire parvenir tous les questionnaires de la Chambre avec les réponses que nous y apportons.

Puis-je faire plus transparent ? Vous êtes invités à toutes les manifestations extérieures. A partir de là, rien ne vous empêche de travailler. Mais pour ma part, je n'accepte pas que vous rejetez sur nous les causes de vos propres insuffisances.

Concernant les dépenses de personnel : vous évoquez une hausse de 10 personnes dans les effectifs du personnel municipal. C'est faux. Tout simplement faux. Reprenez le document du débat d'orientations budgétaires page 50. En 2008, après avoir voté à l'unanimité le budget préparé par l'ancienne municipalité, la ville de Nérac comptait 106,30 ETP (Équivalents Temps Pleins).

Au 31 décembre 2017, la ville compte 111,48 ETP, ce qui fait une hausse de 5,18 et non 10. Nous sommes passés entre 2008 et 2017 de 119 payes à 120 payes, ce qui fait une différence de 1 agent et non de 10.

Et puis comme il n'est jamais interdit de faire preuve d'un peu de finesse dans l'analyse, regardons de plus près ces chiffres. Le mandat 2008-2014 a été jugé par les Néracais de la façon que l'on sait. Si nous regardons le mandat en cours, nous constatons que le nombre d'ETP est passé de 117,04 à 111,48 soit une baisse de 5,56. En nombre de payes, nous sommes passés sur la même durée de 133 payes à 120 payes. Où est la hausse d'effectifs de 10 agents dans tout cela ? Alors même que le périmètre du service public s'est élargi : ALPS, rythmes scolaires en 2013, ouverture de la piscine en 2013 aussi, création d'un service patrimoine et Agenda 21.

Monsieur Dejean, vous vous étonnez ensuite que la masse salariale représente environ 50% du budget de fonctionnement. Je suis pour ma part étonné de votre étonnement. C'est un peu comme si vous vous étonniez que la semaine compte 7 jours ou que Noël tombe un 25 décembre.

Les communes de notre strate et au-delà ont des charges de personnel qui représentent entre 45 et 55% des dépenses de fonctionnement : plus près de 45% quand ces communes n'ont pas de charge de centralité, plus près de 55% quand elles assument des charges de centralité. Avant de parler de

Nérac, j'illustrerai mon propos par un territoire que vous connaissez mieux que Nérac puisque vous y vivez, le Bassin d'Arcachon : la ville de La Teste où vous habitez a des dépenses de personnel de 46,52% en 2016 car elle n'assume pas les charges de centralité assumées sud Bassin par Arcachon, qui a des charges de personnel qui s'élèvent à 51,84%. Savez-vous à combien s'élèvent les charges de personnel de Nérac en 2016, commune qui assume la centralité de l'Albret ? 51,84%, soit exactement le même taux qu'Arcachon. Autant Arcachon que Nérac sont parfaitement dans la moyenne de leur strate respective. Ces chiffres viennent du site du gouvernement et sont les seuls incontestables. Donc oui, les dépenses de personnel sont parfaitement maîtrisées à Nérac. Mais ce qui est très gênant dans votre façon de faire, c'est qu'en posant la question devant la presse, vous n'attendez bien évidemment pas une réponse ; vous tentez simplement de semer le doute sur notre gestion. Vous appliquez les vieilles méthodes du vieux monde politique rejeté par les Français.

Point suivant : « les services rendus sont loin du compte ». Je vous demande de me préciser quel ratio vous utilisez pour juger la qualité du rapport dépense / service rendu. Nous concernant nous nous sommes engagés en 2014 sur 57 actions dont nous rendons compte tous les ans. Nous rendons le service que nous avions dit que nous rendrions. Et puis les services, ce sont surtout les agents municipaux qui les rendent. Pour ma part, je salue le travail des agents municipaux dans un contexte général pas simple et leur dis ma fierté de travailler à leurs côtés. Comment parler de « services rendus loin du compte » quand on a à Nérac des installations sportives que l'on nous envie, une piscine couverte neuve, une saison culturelle qui fait référence dans les villes de notre taille, une médiathèque moderne, un service périscolaire aussi qualitatif, des bâtiments entretenus, un label trois fleurs, un agenda 21 labellisé, un patrimoine historique en rénovation, des animations nombreuses et de qualité que nous soutenons. Demandez aux associations néracaises si le service matériel permanent qui leur est rendu lors de leurs manifestations est loin du compte ?... Dans La

Dépêche, vous dites vouloir à la fois baisser les dépenses de fonctionnement et améliorer le service rendu aux Néracais. Je vous demande de nous dire sur quels points vous pensez que notre optimisation des dépenses n'est pas allée assez loin. Ou bien alors vos propos resteront de l'incantation électoraliste.

Vous dites ensuite que l'investissement baisse au profit du fonctionnement. C'est à moitié vrai : oui l'investissement global aura baissé sur la durée de ce mandat, comme dans toutes les communes de France depuis la baisse des dotations de l'Etat. Mais non ce n'est pas au profit du fonctionnement, puisque nous baissions les chapitres 60, 61 et 62 depuis 2014 et nous baissions légèrement les dépenses de personnel depuis 2014. De ce fait, notre autofinancement est en hausse cette année puisqu'il nous permet, sans emprunt, de réaliser plus d'investissements nouveaux qu'en 2017 où nous avions emprunté. Et encore une fois, nous réalisons les investissements que nous avions prévus en 2014.

Il n'y a que la liste sur laquelle vous figuriez en 2014 qui proposait de refaire la ville en 6 ans. Sur ce sujet encore les Néracais ont jugé. Ils savent que la magie n'existe pas. Mais je vous demanderais dans votre réponse de nous dire exactement, en masse et en détail, quels chapitres de fonctionnement vous baissez.

Propos suivants : « En continuant à ne rien faire, on laisse ce côté sale et on laisse gangréner la ville. » Je me demande parfois si vous mesurez la portée des mots que vous employez quand vous utilisez des mots comme « gangréner ». Vous n'étiez pas présents à la présentation des vœux de la municipalité le 7 janvier pour des raisons qui vous appartiennent et que je ne juge pas. Si je parle de la soirée des vœux, c'est parce que j'ai longuement évoqué la question des problématiques du centre-ville et de la propreté urbaine. Concernant « ce côté sale » que vous évoquez, voici ce que nous avons mis en place : concernant les déchets ménagers sortis les mauvais jours et les déjections canines, la police municipale est mobilisée

sur le sujet et effectue des verbalisations : 35€ pour un sac sorti à contre temps ; 68€ pour une déjection canine non ramassée.

Plusieurs dizaines de verbalisations ont été effectuées depuis janvier. Si les résultats commencent à être visibles pour les poubelles, c'est plus compliqué pour les déjections canines. C'est pourquoi nous complétons le volet répressif par un volet communication, immeuble par immeuble, mais aussi et surtout par le déploiement très bientôt d'une équipe de deux salariés d'Agir Val d'Albret qui tournera en ville avec le matériel adéquat les lundis, mercredis et vendredis pour assurer un complément du travail de nos agents. Aussi au printemps aura lieu un grand nettoyage à haute pression des principales rues commerçantes. Afin de ne pas faire augmenter les dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses d'investissement, nous finançons cela par l'arrêt de l'intervention annuelle d'Agir Val d'Albret en maçonnerie car cette prestation ne nous satisfaisait pas et nous transférons donc cette somme sur cette prestation. Donc pas de dépense nouvelle mais un service utile en plus.

Quand vous évoquez la saleté, j'imagine que vous parlez aussi de l'herbe en ville. Vous savez que depuis le 1^{er} janvier 2017 nous appliquons la loi qui consiste à ne plus épandre de produits phytosanitaires sur le domaine public. Je vous invite à lire mon discours de vœux pour que vous puissiez constater que nous prenons en compte cette problématique qui demandera du temps pour que des solutions pérennes atteignent leur rythme de croisière.

Ensuite la sécurité. Vrai sujet. Je vous proposerai dans quelques semaines une réunion de travail avec la Gendarmerie. Sur ce sujet, il y a les chiffres et il y a le sentiment. Les chiffres 2017 ont été présentés aux élus de l'Albret il y a quelques jours. Que montrent-ils ? Baisse du nombre de cambriolages, taux d'élucidations en hausse. Augmentation des violences à la personne, notamment les violences intrafamiliales. Sur 2017, le nombre d'actes délictueux a baissé par rapport à 2016 pour revenir au nombre de 2012.

Donc une année 2017 qui va plutôt dans le bon sens même si tout est perfectible.

Et puis il y a malheureusement eu ce début d'année à Nérac avec 2 vitrines brisées et 4 vols de sacs à l'arrachée. Ce sont des actes de trop, et je pense aux victimes que j'ai appelées ou visitées.

Sur ces faits, il y a un travail étroit entre la police municipale et la Gendarmerie. La présence permanente de la police municipale sur le terrain a permis d'arrêter 2 auteurs de vols de sacs. Le premier sera jugé en septembre. Le second est en prison pour 19 mois. Sur ces deux arrestations, je tiens à féliciter chaleureusement nos 4 policiers municipaux qui ont fait un travail extraordinaire qui leur a valu un courrier de félicitations de la Gendarmerie. Ces arrestations nous laissent penser que les chiffres vont s'améliorer en 2018 même s'il ne faut jamais crier victoire. Face à ces mauvais chiffres du début de l'année 2018, la Gendarmerie déploie plusieurs fois par semaine le PSIG afin de ne pas relâcher la pression sur les fauteurs de troubles.

Sur la question de la sécurité, je crois bien plus à la présence humaine qu'à tout autre dispositif dont on attend souvent plus que ce qu'il peut donner. Cependant nos policiers seront individuellement équipés cette année d'une caméra adaptée qui leur permettra que les diverses interpellations soient filmées. Concernant les effectifs humains, un de nos policiers part à la retraite cet été.

Il sera bien évidemment remplacé. Quant à la Gendarmerie, qui avait été saignée dans ses effectifs lors du mandat de Nicolas Sarkozy dans le cadre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), elle a enfin retrouvé ses effectifs qui lui permettent une présence accrue et efficace. Concernant la sécurité, nous continuerons à agir de manière permanente, ciblée et en partenariat avec la Gendarmerie dans le cadre de la convention de mutualisation qui nous lie avec elle.

Voilà pour les sujets que vous avez évoqués dans « Le Républicain ». Et puis avant hier, vous avez abordé d'autres sujets dans « La Dépêche ». Je souhaite aussi y apporter quelques éléments de réponse.

Concernant la dette, vous citez des chiffres provenant d'un site internet non institutionnel. Je ne reconnaiss aucun des chiffres que vous citez. Les seuls chiffres qui font foi sont ceux venant du site gouvernemental www.impots.gouv.fr. Chaque fois que vous citerez des chiffres liés au budget venant d'un autre site que celui-ci je les contesterai car ils n'ont aucune valeur.

Concernant la dette de Nérac, le site www.impots.gouv.fr montre très bien que depuis 2008, la dette par habitant est continuellement restée en dessous de la moyenne de la strate en moyenne de 170 €. Et vous l'avez noté, et je vous en remercie une capacité de désendettement très satisfaisante.

Année	Dette Nérac / habitant en €	Moyenne strate / habitant en €	Nérac / strate en €
2008	771	1072	-301
2009	879	1055	-176
2010	812	1065	-253
2011	1027	1085	-58
2012	931	1106	-175
2013	985	1116	-131
2014	916	1095	-179
2015	977	1109	-132
2016	962	1089	-127

Vous évoquez ensuite le centre-ville en précisant que « maintenir l'attractivité économique au cœur de notre ville ou la développer exige de nombreuses actions durables et non pas des opérations au coup par coup. »

Je suis entièrement d'accord avec votre analyse et c'est ce que nous avons entrepris. Et je profite de cette occasion pour faire le point sur notre action dans ce domaine. Nous sommes partis du constat qu'il fallait agir de façon durable dans tous les domaines pour obtenir des résultats à moyen terme. Les différents domaines, c'est l'habitat au centre-ville, le stationnement, le soutien au commerce local, la signalétique et l'urbanisme, l'animation de la ville.

D'abord la méthodologie, avant les actions : en juin 2017 j'ai présenté aux commerçants des pistes d'actions sur les domaines que je viens d'évoquer. Une trentaine de commerçants ont accepté de faire partie du comité de pilotage afin de décliner ces actions. En juillet 2017, un questionnaire à destination des clients a été élaboré pour permettre de prioriser les actions. Il y a eu plus de 400 retours qui ont permis d'avoir une vision assez précise des attentes des usagers. Parallèlement au comité de pilotage, deux groupes de travail ont été mis en place, un présidé par Patrice Dufau sur l'urbanisme, l'habitat et la signalétique, l'autre présidé par Frédéric Sanchez sur l'animation et le soutien au commerce.

Ces actions, quelles sont-elles ?

Concernant l'habitat du centre-ville, l'idée est de lutter contre la vacance et l'insalubrité, avec des moyens à la fois coercitifs et des moyens incitatifs afin d'attirer au centre-ville une autre population que celle qui se contente ou qui doit se contenter de logements insalubres pour différentes raisons. Pour cela, nous avons instauré une taxe d'aménagement minorée dans le périmètre du secteur sauvegardé. En 2017, nous avons instauré la taxe d'habitation sur les logements vacants afin d'inciter les propriétaires à restaurer puis louer ou à vendre. En accompagnement, Albret Communauté a mis en place une OPAH qui fonctionne très bien sur Nérac et la mairie une aide à la pierre de 2000 € dans le périmètre du secteur sauvegardé pour les rénovations de toitures, façades et menuiseries, ainsi qu'une aide de

2000 € par logement restauré dans les normes de décence. Tout cela s'accompagne d'une chasse aux marchands de sommeil qui louent parfois des logements tout simplement indignes. Cette politique commence à porter ses fruits et nous vous ferons un point sur les travaux engendrés par notre aide à la pierre.

En ce qui concerne le stationnement, le dernier groupe de travail a décidé de travailler sur la refonte de la zone bleue et rouge pour l'optimiser et la rendre effective, de mettre en place un plan de communication sur le faible temps qui sépare à pieds le Foirail et la Garenne du centre-ville, et d'améliorer la signalétique vers ces aires de stationnement.

Sur le soutien au commerce, diverses actions sont déployées. Albi Communauté a mis en place une OCM qui a servi à plusieurs commerçants. Le questionnaire que nous avons élaboré a permis de voir que la question du numérique se posait. Le mois dernier, deux applications liées au commerce ont été présentées aux commerçants. Nous verrons quel choix sera fait ou quelle suite sera donnée. Nous avons délibéré il y a quelques mois sur le dispositif Boutiques à l'essai. Nous avançons. Concernant les vitrines vides, nous recensons la vacance commerciale afin de pouvoir occuper ces vitrines de façon transitoire en attente d'un nouveau commerce. Enfin, nous prévoyons de recruter un apprenti en Master 2 développement territorial afin d'animer l'ensemble de ces dispositifs.

Concernant la signalétique et l'urbanisme, là aussi, plusieurs actions. La signalétique est aujourd'hui obsolète. En fin d'année nous lancerons un marché pour une DSP (Délégation de Service Public) sur le sujet. Le budget 2018 prévoit aussi l'installation de 1 ou 2 panneaux lumineux dont l'objectif essentiel sera de faire la promotion du centre-ville. Urbanisme, avec la rénovation de la rue Gambetta qui apparaissait comme une priorité dans le questionnaire. Mais urbanisme aussi avec la rénovation en 2019 du Cours

Romas qui a bientôt 25 ans. Et enfin des aménagements ponctuels comme la rue Henri IV avec les caisses à l'ancienne et la terrasse du Château.

Enfin concernant les animations, elles continueront à un rythme soutenu et nous réfléchissons aux liens que nous pouvons créer pour qu'elles puissent être complémentaires de l'activité commerciale du centre-ville.

Voilà les quelques sujets que je souhaitais aborder ce soir. J'ai été un peu long mais je ne voulais pas vous faire venir une seconde fois pour seulement 9 minutes.

A travers les propos de l'opposition municipale dans la presse, on comprend bien qu'une campagne électorale a commencé. Elle commence bien mal, et je ne suis pas certain que les Néracais méritent cela. Je l'ai dit, je me laisse l'année pour décider d'une nouvelle candidature ou non à un troisième mandat de Maire. Mais candidat ou pas, je défendrai jusqu'au terme du mandat l'action de mon équipe face à l'imprécision, face à des propos liés au manque de travail de ceux qui les tiennent et finalement face à une désinformation dont je n'imagine pas qu'elle puisse être mal intentionnée.

Venons-en maintenant aux budgets 2018 puisqu'ils sont liés à certaines de vos interventions.

Je l'ai dit lors du débat d'orientations budgétaires, notre stratégie financière pour le mandat repose sur plusieurs points forts :

- Stabilité des taux de fiscalité communale pour la 12^{ème} année consécutive.
- Maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement grâce à une baisse des charges à caractère général et la stabilisation des dépenses de personnel.
- La baisse de l'endettement sur la durée du mandat, ce qui suppose une modération de l'investissement.

Cette ligne de conduite financière poursuit deux objectifs :

- faire face au contexte national inédit de baisse des dotations de l'Etat entre 2013 et 2017, même si cette année les dotations ne baissent pas ;
- mener à bon port nos 57 actions de mandat, proposées aux Néracais en 2014.

Notre budget principal 2018 sans faire de miracles, est sain. Et il est sain parce que les efforts entrepris il y a plusieurs années et amplifiés chaque année portent leurs fruits.

Les charges courantes des chapitres 60, 61 et 62 sont en baisse, passant de 1 900 180 € en 2017 à 1 861 940 € en 2018 soit une baisse de 2% conformément à ma demande aux services.

Notre autofinancement prévisionnel atteindra 1 499 846 € (838 797 € sans les excédents reportés) en 2018 contre 468 143 € en 2017.

Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à 9 024 042 €.

En investissement, le budget principal s'équilibre à 3 438 447 € ce qui reste un niveau d'investissement satisfaisant compte tenu du contexte. Nous inscrivons 1 165 175 € d'investissements nouveaux sans emprunt alors que l'an dernier nous en avons inscrit 865 718 € avec un emprunt de 500 000€.

La mauvaise surprise cette année vient de la non compensation de la DC RTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) qui était de 82 844 € l'an dernier, qui devait baisser de 17% mais qui est tombée à 0€. Un courrier est en préparation afin d'obtenir une explication. En attendant, nous budgétisons cette somme en minorant les dépenses imprévues liées aux recettes attendues de la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants) par rapport à ce qui a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires. Vous le voyez au chapitre 022.

Concernant les budgets annexes, la situation est variable.

Ceux de l'eau et de l'assainissement ils ont retrouvé des couleurs grâce aux gros efforts réalisés au début du précédent mandat et vivent aujourd'hui une vie normale. Sur ces deux budgets, 2018 verra la poursuite des discussions avec Eau 47 et nos voisins en régie publique pourachever leur transfert au regard de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2019. Ce seront donc les deux derniers budgets de l'eau et de l'assainissement que nous voterons.

Concernant le budget Bourdilot, nous poursuivons notre action d'endiguement du déficit en versant cette année 147 000 € du budget principal, faisant suite aux 300 000 € versés en 2016, aux 147 000 € versés en 2017 et à la renégociation et au lissage de la dette en 2015.

Voilà l'architecture générale de nos budgets, dans un contexte toujours pas très simple, mais conforme aux orientations présentées, à défaut d'avoir été débattues, lors de notre dernière séance.